



CTL du 11 Février 2019
Liminaire

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué, ce jour, un CTL sur un ordre du jour qui porte essentiellement, comme chaque année, sur le budget alors que se prépare, en catimini, ce qu'il convient d'appeler un véritable **plan social**.

Le Directeur Général vous a présenté, le 13 décembre, ainsi qu'à vos homologues la géographie revisitée qu'appelle de ses vœux notre ministre. Le calendrier arrêté pour « détruire le réseau » est très resserré et exclut tout dialogue social. L'ensemble des agents sera mis devant le fait accompli sans avoir pu en débattre préalablement.

Désormais, vous avez une vision triennale des suppressions d'emplois au niveau national et sa déclinaison au plan local.

Afin de nous prouver que vous souhaitez avoir un véritable dialogue social, vous allez donc nous communiquer le volume des suppressions d'emplois tant au niveau national que dans la Loire.

Le ministre vous a demandé, en concertation avec le préfet, de travailler non pas sur une « simple » restructuration du réseau mais sur la mise en place d'un nouveau réseau avec pour seul objectif de réaliser des gains de productivité.

Dans le cadre d'un véritable dialogue social, nous attendons que vous nous communiquiez les propositions que vous allez transmettre d'ici la fin de la semaine :

- Combien de fermetures de trésoreries ?
- Combien de créations de back office pour traiter des dépenses et des recettes SPL ?
- Combien d'agences comptables ?
- Combien de fermetures de SIP et de SIE pour arriver à la taille préconisée de 50 ETP ?
- Combien de SPF ?
- Combien de trésoreries hospitalières ?
- Quid du contrôle fiscal ?
- Quid de l'avenir du PRS ?

Les structures, issues de cette réorganisation, doivent être implantées dans des zones rurales ou défavorisées ou dans des petites ou moyennes localités au détriment des chefs lieux départementaux. Il s'agit donc de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Nous vous demandons de nous communiquer la nouvelle cartographie du réseau ligérien qui en découlera.

Prévoyez-vous de simples points de contact voire des dispositifs mobiles d'accueil du public ?

Croyez-vous que le télétravail soit la véritable réponse à l'allongement de la distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail de l'agent qui va résulter de la nouvelle cartographie mise en place ?

Dans le cadre de la mise en place des agences comptables, les agents seront détachés d'office pour cette expérimentation pour trois ans .

Quelles seront les conditions de retour de l'agent au sein de la DDFIP et de son département d'origine à l'issue des trois ans ?

Il risque de trouver un réseau réduit à peau de chagrin qui risque de ne pas pouvoir l'accueillir.

Si rien n'est fait en matière de dialogue social, vous aurez face à vous, au mieux des militants syndicaux plus énervés et plus vindicatifs, mais encore responsables, au pire vos propres gilets jaunes, car désormais la colère sociale est plus que latente à la DGFIP.

Déjà, se profilent des mobilisations importantes dans de nombreux départements.

Certains agents vont percevoir une mirifique prime de 200 euros au titre du PAS, prime décidée par le ministre de l'Action et des Comptes Publics. Mais, le compte n'y est pas.

Cette prime exceptionnelle doit être versée à l'ensemble des agents de la DGFIP au regard des charges en augmentation constante depuis des années ainsi que l'intégration de 1 000€ annuels dans l'IMT. Ce ne serait qu'une plus juste reconnaissance des efforts de tous les agents pour leur implication professionnelle et pour leur technicité sans cesse mise à l'épreuve.

En novembre, vous nous avez promis un dialogue social de qualité et une transparence totale

Alors, nous sommes tout ouïe...